Bourbriac

Boulvriag

BULLETIN MUNICIPAL DE BOURBRIAC - JUILLET 2008 / N° 43

Annuaire municipal

Mairie - 11 place du Centre ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 le samedi matin de 9 h à 12 h	Email : Mairie.bourbriac@wanadoo.fr Téléphone Télécopie	 02 96 43 40 21 02 96 43 60 17
Bibliothèque municipale, 2ème étage de la mairie ouverte le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, le mercredi de 16 h à 18 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.	cyber.bourbriac@wanadoo.fr Téléphone FERMÉE Août & Noël	 02 96 43 62 25
Perception - Permanences en mairie : mardi et jeudi de 9 h à 11 h 45	Téléphone	02 96 40 16 70
A.P.I.A.M.H. Association pour l'intervention auprès des malades et handicapés 2, pl. du Vally 22200 Guingamp Perm. : mairie 3ème lundi du mois de 14 h 30 à 16 h sans rendez-vous	Téléphone Portable	02 96 44 41 08 06 63 80 36 59
C.P.A.M. - Permanence tous les lundis de 11 h 00 à 12 h 30 - Mairie - Sans rendez-vous		
Assistantes sociales : sur rendez-vous - M. S. A. Centre médico-social de Guingamp et Régime général En mairie sur rendez-vous	Téléphone Téléphone	02 96 40 10 40 02 96 40 10 30
Service d'aide au maintien à domicile (S.A.M.A.D.) 1 rue de Tournemine bureau ouvert de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi 8 h 30 à 12 h 00	Téléphone Fax	02 96 43 49 28 02 96 43 49 29
Communauté de Communes - 1, rue de Tournemine Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00	Email : communaute.com.bourbriac@wanadoo.fr Téléphone Télécopie	 02 96 43 60 11 02 96 43 69 98
Déchetterie - route du Danouët ouverte le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 les mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.	Téléphone	02 96 43 64 91
Office de Tourisme (Ouvert 16 JUIN au 13 SEPTEMBRE) - 12 place du Centre	Tél./Fax	02 96 43 46 03
Gendarmerie - 17 rue des Menhirs ouverture bureau : lundi 8 h 00 à 12 h 00 - jeudi et samedi : 14 h 00 à 18 h 00	Tél. OU	02 96 43 40 18 17
Sous Préfecture de Guingamp - 34 rue Maréchal Joffre Renseignements relatifs aux démarches administratives	Téléphone Téléphone	02 96 40 16 40 08 21 50 30 22

Les tarifs 2008

Salle de la vallée des Forges

Activités	Organisation Locale	Organisation extérieure
Bal - fest noz - Fest Deiz	264,55 €	400,64 €
1 repas avec cuisine	351,99 €	437,23 €
2 repas avec cuisine	435,58 €	546,54 €
1 week-end avec cuisine	544,88 €	609,93 €
Grande salle sans cuisine pour buffet	264,55 €	284,20 €
Grande salle sans cuisine pour assemblée et congrès	218,09 €	264,55 €
Petite salle pour réunion	Gratuit	67,80 €
Petite salle sans cuisine pour buffet	87,45 €	131,71 €
Grande salle pour arbre de Noël	gratuit	131,71 €
Grande salle pour séance culturelle avec entrées payantes	131,71 €	218,09 €
Grande salle pour loto	264,55 €	284,20 €
Concert	676,65 €	
Réveillon dansant	546,54 €	
Fest Noz de fin d'année	400,64 €	
Marchands ambulants	sans élec. 21,87 €	avec élec. 30,60 €
Salle communale de St-Houarneau	87,45 €	
Les cautions demandées seront du même montant que celui de la location		

Tarifs divers

Cantine scolaire municipale	
Enfants (Maternelle)	2,36 €
Enfants (Primaire)	2,65 €
Adultes	5,48 €
Garderie - le soir	**0,92** € / heure
payable à la 1/2 heure - Tarif minimum 5 €/Trim.	
Bibliothèque	
Internet	**Gratuit**
▪ Abonnement famille	**15,00** € / an
▪ Abonnement individuel	**10,00** € / an
Redevance assainissement	
par m³ d'eau consommé	**1,50** €
Taxe de raccordement aux égoûts	**784,07** €

Concessions cimetière

30 ans	**110,98** €
50 ans	**200,46** €

Colombarium

15 ans	**181,27** €
Plaque	**90,67** €

Sommaire

INFOS II

Annuaire Municipal IIe COUV
Tarifs salle des Forges IIe COUV
Planning salle IVe COUV

ÉDITO 1

ÉTAT-CIVIL 2/3

Naissances 2
Mariages 3
Décès 3

CONSEILS MUNICIPAUX 4/10

EPHAD DE KOAT LIOU 8/9

INFOS DIVERSES 10/11

Avant-Premières 10
Cpam des Côtes d'Armor 11

ASSOCIATIONS 12/13

USB Hand Ball 12
USB Football 13

LE CONSEIL MUNICIPAL 14/15

Le Conseil en photos 14
Les Commissions municipales 15

BUDGET COMMUNAL 2008 16/17

Dépenses et recettes de fonctionnement 16

Présentation budgétaire 17

Photos de couverture :
La nouvelle équipe municipale

Rédaction :
Commission Information et communication de l'équipe municipale de Bourbriac

Imprimerie et mise en page :
Déco and Co - Paimpol
02 96 20 45 29

ÉDITO

Avec une année de retard sur le calendrier attendu les conseils municipaux ont été renouvelés en ce mois de mars 2008.

Si ici ou là une mobilisation moindre de l'électorat a pu être constatée, se traduisant par un absentéisme accru, nous n'avons vu rien de tel dans notre commune ou dans notre région, les citoyens se sont sentis concernés et se sont déplacés en nombre le jour du scrutin.

Le choix des électeurs briacins s'est exprimé clairement. Au-delà du résultat que chacun connaît, j'ai tenu a exprimer de la façon la plus claire qu'il soit qu'une fois en place la nouvelle assemblée aura à cœur de représenter toute la population, sans restriction aucune, et d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Sans attendre, les nouveaux élus se sont mis au travail, d'abord en faisant l'apprentissage de la technique budgétaire, ensuite en étudiant les projets en cours ou à décider.

Ainsi le budget 2008, dont vous découvrirez les grandes lignes dans les pages intérieures, est il l'œuvre de la nouvelle équipe qui l'a construit et voté.

C'est là, on peut en convenir, une belle entrée en matière pour les nouveaux élus à l'aube de cette mandature.

Le Maire

état civil 2007

NAISSANCES

HÉNAFF Ronan HÉNAFF Pascal et Catherine LE CONTELLEC	Guerzanguérit
RIBOURDOUILLE Cynthia Michèle Nicole RIBOURDOUILLE Xavier et Sabrina	11, Hent Garenn
BECAM Lénaïg BECAM Christophe et TAYLOR Mathilde	23, rue du Tumulus
BOSQUET Chrys Tristan Esteban BOSQUET Céline	Rubertel
BLANDIN Lyson BLANDIN Jérôme et Magali	14, rue de l'Armor
GÉGOU- -CORBIN Arthur GÉGOU Tanguy et CORBIN Hélène	Kerjaloux
LE JEHAN Cybellia LE JEHAN Anthony et DALMAR Magalie	2, rue Goas ar Mogn
MAHÉ Bréwen Fabien MAHÉ Fabien et Sophie	Logoray
LE PROVOST Maïna LE PROVOST Pascal et Maryse	Pen ar vern
COATRIEUX Mathis COATRIEUX Franck et Stéphanie	Nonénou
PINAUD Sara Jeanne PINAUD Nicolas et COËNT Gwenhaëlle	Restigou
POHER Ethan Laurent Marcel POHER Laurent et Clarisse	Liscuis
SABLÉ Quentin Anthony Ange Rémi SABLÉ Olivier et Sarah	17, Pen ar Hoat
CHEVALLIOT Evan Michel Pierre Antoine CHEVALLIOT Thierry et Hélène	10, rue d'Avaugour
GRESSUS Adan GRESSUS Erwan et Karine	Crec'h Cant
JOUAN Brieuc François JOUAN Thierry et FEUVRIER Anne	rue de Goas ar Mogn
JOURDAIN Youenn JOURDAIN Jimmy et Gwendoline	Ty Ruliou
LE MORELLEC Brieuc Albert Jean LE MORELLEC Erwan et Solenn	12, rue du Tumulus
MARTIN Damien François MARTIN François et Isabelle	Boturon
LARMET Louise LARMET Nicolas et Lydia	Pen ar Hoat
SIMON Faustine Léna Michèle SIMON Bruno et Marie	rue Goas ar Mogn
CRAVEN Charlie Lloyd CRAVEN Matthew et MATTEWS Amy	Kériolet
RINGOT Jean RINGOT Fabrice et Catherine	Felhan
PRIGENT Camille PRIGENT Jean Luc et NICOL Sonia	Le Courjou
LE GOFF Ambroaz Ronan Céleste LE GOFF Miliau et Marie	Ty Ruliou
PRIGENT Ywann PRIGENT Laurent et Vanessa	11, rue des Menhirs
LE PARQUIER Eliott LE PARQUIER Jérôme et Sabrina	55, rue de l'Armor

MARIAGES

JOURDAIN Jimmy Karl Alain / **BARBOT** Gwendoline	Ty Ruliou	17 Février
PEUROU Stéphane / **THOMAS** Sophie	rue d'Avaugour	05 mai
OMNES Bruno Emile / **LE FOLL** Sandra Anne Germaine	Allée Koat Men	07 Juillet
PRIGENT Laurent / **STEPHAN** Vanessa Françoise Joséphine	rue des Menhirs	21 juillet
GOMEZ Jean Pierre / **MERRIEN** Christine Marie Anne	Kéranflec'h	28 juillet
LE COZ Yannick / **RANNOU** Caroline	rue de Tournemine	11 août
LE CAM Jean Christophe / **GOUEVIC** Sandrine	Kerjoly	01 septembre
MAHÉ Jean Yves / **THOMAS** Marianne	Pors an Pantier	14 septembre
JULOU Ronan Jean / **GOISNARD** Laëtitia Emilie Linda	Kerleigne	15 septembre

DÉCÈS

ROLLAND veuve POMMELEC Célestine	rue de Tournemine
LE JEHAN Virginie	Foyer logements
LE COUSTER veuve LE GRAËT Yvonne Marie Philomène	Foyer Logements
ROUZIC épouse COSLER Marie Louise	Goas Prenn
JOUAN veuve LE CONTELLEC Pélagie Marie Françoise	Foyer Logements
TRÉMINTIN Yves Marie	Kervouézou
LE CAM André Pierre Marie	rue des Menhirs
EVEN épouse LOZACH Rosalie Marie Antoinette	Lt de la villeneuve
LE ROUZIC veuve SAVÉAN Jeanne	Foyer logements
LE QUERRIOU veuve THORAVAL Simone Anna Maria	Foyer Logements
BRIS Sylanus Marie	Kerlec
LE COANT Jean François Marie	Nonénou
KERAVIS veuve LE PROVOST Marie Léontine	Foyer Logements
PÉRENNEZ Joseph Marie	Foyer Logements
DUVIOLIER Louis Armand René	rue du Télégraphe
LE PIVERT François-Marie	Villeneuve Cité
LE ROUX épouse BIZIEN Gilberte	Le Courjou
ALLAIN Olive	Foyer Logements
CIVY François Marie	Foyer Logements
SAVÉAN épouse ANDRÉ Suzanne Marie	rue des Menhirs
LE GAC veuve LE BIHAN Marie Germaine	Foyer Logements
CAROFF veuve GUILLERM Denise	Foyer Logements
LE MAY Marcel Marie	Saint Houarneau
LE CAM épouse LE BON Denise Marie Françoise	rue d'Avaugour
RANNOU veuve CONNAN Hélène Marie	Foyer Logements
L'HÉLIAS Pierre Marie	Leindévet
LE COZ Louis Pierre Marie	Foyer Logements
BIHAN Michel Pascal Marie	Saint Houarneau
MORVAN Michel Yves Marie	Lt de Koat Liou
LAGADEC Bernard Georges	rue d'Avaugour
AUBERT veuve HENRY Anne Francine Marie	Foyer logements
SIMON André Joseph Marie	Rest Koat Men
HELLOU veuve LE DIGUERHER Yvette Yvonne Marie Rose	Foyer Logements
LE MOAL veuve CORDION Germaine Marie	Rest Koat Men
GARS Michel Julien	Hent Garenn
LE NY veuve LE GALL Anne-Marie	Foyer Logements
MINDEAU François Marie	Kervoaïc
LE COCQ Anne Marie Joséphine	Foyer Logements
ALLAIN Louis	Foyer Logements
JEGOU veuve CROIZIER Yvonne	Foyer Logements
DURO épouse LE JOUAN Suzanne Marie	Saint Jude
MARTIN Joseph Yves Marie	Foyer Logements
BERNHARDT Albert Charles Auguste Jacques	Kerliviou
DUQUESNOY épouse JOUVENEAUX Elisabeth Jeanne	rue de l'Armor
DURO Briac Marie	rue du Tumulus
LE MOAL Antoine François Marie	Fretay
LE GUYADER veuve RIOU Lucie	rue d'Avaugour

Conseils municipaux

Conseils municipaux

Réunion du 1er février 2007

LOTISSEMENT DE LA VILLENEUVE : POSE DE BORDURES

Le projet de pose de bordures au lotissement de la Villeneuve dont le montant des travaux s'élève à la somme de 9 050 euros HT est décidé.

EXTENSION DU PARKING DE LA SALLE DES FORGES

Le relevé topographique est confié au cabinet DZIKOWSKI LE COZ pour un montant de 990.00 € H.T. et le marché de maîtrise d'oeuvre à la DDE pour un montant de 4 730.00 € H.T.

LOGEMENT RUE DE L'ARGOAT : REFECTION DES PAPIERS PEINTS ET DES PEINTURES

La réfection des papiers peints et peintures intérieures du logement rue de l'Argoat est confiée à l'entreprise DISSERBO pour un montant de 3 867.72 € H.T.

REFECTION DU MUR PLACE ETIENNE RIVOALAN

L'entreprise de maçonnerie JEGOU Dominique a établi un devis de 13 458.00 € H.T. qui est approuvé.

Réunion du 30 mars 2007

TAUX D'IMPOSITION – ANNEE 2007

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année comme suit :

Ces taux sont identiques à ceux de 2006.

MISE A LA COTE DES TAMPONS ET GRILLES DANS LES RUES DE BOURBRIAC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Helary : pour un montant de 6 395.01 € TTC

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES / CONSTRUCTION DE LA CLASSE SUPPLEMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : de retenir l'offre de la société d'assurance AXA : pour un montant de 3 496.30 € TTC

ACCUEIL DES ENFANTS DE DEUX ANS DANS LES ECOLES

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 2 absentions, regrette la décision prise par l'Inspecteur d'Académie des Côtes d'Armor de restreindre l'accueil des enfants de deux ans dans les écoles du département. Il déplore aussi que cette décision ait été prise sans aucune concertation avec les collectivités territoriales.
Il demande à l'Inspecteur d'Académie de revenir sur sa décision afin d'accompagner l'attente scolaire des familles et l'investissement des collectivités territoriales.

ECLAIRAGE PUBLIC

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LA VILLENEUVE :
Reste à la charge de la commune.....1 560 € T.T.C.

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE PONT JILEZ :
Reste à la charge de la commune...31 800 € T.T.C.

RENOVATION DE FOYERS KOAT LIOU :
Reste à la charge de la commune.....6 000 € T.T.C.

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC RUE GOAS AR MOGN :
Reste à la charge de la commune .....390 € T.T.C.

Réunion du 26 avril 2007

PLU : quelques points sont à rajouter à la révision du PLU et une modification est nécessaire :
Modification : autoriser la construction des annexes nécessaires aux propriétés bâties des tiers en zone agricole.
Révision simplifiée : réduction de la zone agricole pour la création d'une zone d'équipement nécessaire à la communauté de communes pour l'extension

de la déchetterie.
Révision simplifiée : réalisation d'un sous zonage spécifique de la zone Uh pour la construction d'un bâtiment nécessaire à l'hébergement des animaux d'une entreprise de spectacle

DELIBERATION CHARGEANT LE MAIRE DE DEFENDRE DANS UNE INSTANCE ENGAGEE CONTRE LA COMMUNE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Maire communique à l'assemblée la copie d'une requête présentée au tribunal administratif de Rennes, par Monsieur LEGROS et l'Association de Défense du Citoyen Contribuable, aux fins d'annulation de la décision du 27 novembre 2006 approuvant le Plan Local d'Urbanisme et de la décision de rejet du recours gracieux du 12 février 2007. Le Conseil Municipal, autorise le Maire à demander à un avocat de défendre la commune à l'instance engagée devant le tribunal administratif.

CESSION DE TERRAIN

M. et Mme Alain GESTIN, sollicitent l'acquisition d'un terrain cadastré AB 417 d'une contenance de 142 m², propriété communale qui jouxte leur propriété. Le conseil municipal accepte : la cession au prix de 11 € le m². L'ensemble des frais d'acte sera à la charge de l'acquéreur.

VOIRIE URBAINE 2007

L'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres pour la réalisation des revêtements des lotissements de la Villeneuve Cité et de Koat Liou et la rue de Porz Kergus est : l'entreprise HELARY pour un devis de 75 808.22 € T.T.C.

CAUTION POUR EMPRUNT / COMITE DES FETES DE PENPINOD

Le Président du comité des fêtes de Penpinod demande la caution de la commune pour un emprunt de 8 000 € qu'il souhaite réaliser. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande.

ACQUISITION D'UNE DEBROUSSAILLEUSE ET D'UNE TONDEUSE

Le conseil municipal : décide de retenir l'offre de l'entreprise RENNES MOTOCULTURE pour un montant de 457.00 € T.T.C (débroussailleuse) et de 1700.00 € H.T. moins une reprise de 380 € TTC pour la tondeuse.

Réunion du 24 mai 2007

ACQUISITION DE TERRAINS POUR UNE RESERVE FONCIERE

La commune ne dispose plus actuellement de réserve foncière afin d'envisager la réalisation de futurs lotissements. Il est proposé à l'assemblée de réaliser l'acquisition des parcelles suivantes sous réserve de l'accord des propriétaires :
AC 300 et YC 97 appartenant à M. Le Diouron Marcel
AC 302 appartenant à Mme Lissillour Albert
AC 240 appartenant à M. Diridollou Jacques
YC 13 appartenant à M. Lorguilloux René
YC 83 appartenant à l'indivision Le Cocq Marie
YC 85 appartenant à l'indivision Le Graet
YC 19 et YC 96 (en partie) appartenant à M. Le Diouron Loïc
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'acquisition de ces terrains sur la base de 2,20 € le m2.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

L'entreprise retenue est le cabinet B 3 E, de Quimper, pour un montant de 16 900.00 € H.T.

SALLE OMNISPORTS : REMPLACEMENT DES OUVERTURES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise KERAVIS Olivier pour un montant de 11.645.00 € H.T.

SALLE OMNISPORTS / TRAVAUX DE REFECTION DU SOL

La commission d'appel d'offres, réunie le 11 mai 2007, a décidé de retenir la technique du revêtement coulé et l'offre de l'entreprise DENISOL, de Plaintel, pour un devis de 64 464.40 € T.T.C.

SALLE DES FORGES : REFECTION DES REVETEMENTS MURAUX

L'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres est : DISSERBO pour un devis de 33 742.50 € H.T.

CONSTRUCTION D'UNE CLASSE : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal approuve les travaux supplémentaires.
Lot 1 / POMMELET .....2 696.88 € H.T.
Lot 2 / ARTIMEN LE PROVOST .....529.20 € H.T.

INSTALLATION D'UNE ALARME POUR L'ATELIER COMMUNAL

Le conseil municipal : décide de faire installer une alarme avec transmission à l'atelier communal et de retenir l'offre de l'entreprise ADRIEN ALARME pour un montant de 2 275.00 € H.T.

ACQUISITION D'UNE SERRE

L'assemblée décide de faire l'acquisition d'une serre pour le service des espaces verts, et de retenir l'offre de l'entreprise SODISER PLASTIQUES pour un montant de 10 842.03 € H.T.

Réunion du 12 juillet 2007

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Ce rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'exercice 2006.
Aucune observation n'est formulée.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal examine le rapport annuel 2006 du service public « alimentation en eau potable » établi par le Syndicat d'Eau de Kerauffredou. Ce rapport a pour but de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2006. Aucune observation n'est formulée.

ACQUISITION D'UNE EPLUCHEUSE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la SARL TEC HOTEL pour une épluche use 15/18 Kg qui correspond au nombre de repas servis au restaurant scolaire pour un montant de 2 648.00 H.T.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Ont été désignés
- Mme SIMON Chantal ép. ANTOINE, Lotissement du Courjou
- Mme NATTIER DIT BARBIN Nicole ép. MALVIS ; Rue de Goas Ar Mogn
- M. BIZEC Louis ; Rue de Koat Liou.
- Mme STEUNOU Annie ép. HERVE ; Krec'h Can
- M. L'HELIAS Pierre ; Leindévet
- Mme DAVALAN Yvonne ép MAHE ; Rue de l'Armor

ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE

Le conseil municipal vote l'acquisition de mobilier scolaire pour l'école primaire (tableaux et armoires) et décide de passer la commande du mobilier scolaire auprès de CAMIF Collectivité pour un montant total de 1 465.00 € H.T.

CHANGEMENT D'UNE CHAUDIERE DANS UN LOGEMENT DE SAINT-HOUARNEAU

Le conseil municipal émet un avis favorable au remplacement de la chaudière du logement communal de Saint Houarneau et décide, de retenir l'offre de l'entreprise Tartivel pour un montant de 3 391.00 € H.T.

REMISE EN ETAT DE L'ANCIENNE AMBULANCE DE POMPIER

Le conseil municipal décide de faire remettre en état le Master Renault qui servait d'ambulance aux pompiers et qui appartient à la commune afin que ce véhicule puisse être utilisé par les agents du service technique de la commune. Il décide de retenir l'offre du Garage de l'Armor pour un montant de 1 937.51 € T.T.C.

Réunion du 28 septembre 2007

REALISATION DU NOUVEAU PARKING DE LA SALLE DES FORGES

L'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres pour le lot terrassement est la société Paillardon pour un montant de 82 252,50 € HT. La réalisation de la passerelle est attribuée à l'entreprise Habitat et Loisirs pour un montant de 21 300 € HT.

REMPLACEMENT BIBLIOTHEQUE

Vu le temps partiel (80 %) de l'agent titulaire de la bibliothèque et ses absences pour formations une personne sera recrutée pour compenser l'absence de la bibliothécaire.

DEFENSE DE LA COMMUNE : RECOURS CONTRE DEUX PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée la proposition d'honoraires de Maître Bois afin de défendre la commune au tribunal administratif d'appel de Nantes dans l'affaire concernant le recours contre

les 2 permis de construire attribués à la SCI la Vallée. Cette proposition est qui est la suivante :

Le conseil municipal : émet un avis favorable au devis d'honoraires de Maître Bois pour un montant d'honoraires de 3.500.00 H.T. ainsi que les frais énumérés ci-dessus.

ACQUISITION D'ABRI DE TOUCHE / TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL

Le conseil municipal : décide de retenir l'offre de la société Nathis pour des abris de 4m00 et pour un montant de 2 390.00 H.T. ainsi que l'option peinture de 116.40 € H.T.

MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE / MAIRIE

Plusieurs bureaux du premier étage du bâtiment administratif de la mairie sont désormais libres depuis le départ des services de la communauté de communes et du SAMAD. Il est nécessaire de faire l'acquisition de mobilier pour meubler ces pièces ainsi que Le matériel informatique. Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 5 000 € H.T. à ces acquisitions.

MODIFICATION DU P.L.U.

Par délibération du 26 avril 2007 le conseil municipal avait décidé de modifier le P.L.U. de la façon suivante :
oEn zone A (agricole) est admis : la construction des annexes nécessaires aux propriétés bâties des tiers ainsi que la construction de bâtiments nécessaires à l'hébergement d'animaux propriété des tiers.
La DDE informe que cette modification est contraire à la législation. Le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 26 avril 2007 relative à la demande de modification du P.L.U.

Réunion du 9 novembre 2007

AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DU COURJOU

Le Conseil Municipal décide l'utilisation du granit pour le projet d'aménagement du giratoire du Courjou pour un montant de 1 565 € H.T. et sollicite la subvention du Conseil Général . Le déplacement des conduites d'eaux usées est confié à l'entreprise Lopin pour un montant H.T. de 6362 € et l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant net de 46 800 €. Le marché de maîtrise d'oeuvre est attribué à la DDE pour un montant de 1 028.56 € T.T.C.

ECLAIRAGE PUBLIC : RENOVATION DES FOYERS DE PORS GOURIOU

Le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant de 4.800 € T.T.C. est approuvé.

ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT DE BORNES / SALLE DES FORGES

Le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant de 2 700 € T.T.C. est approuvé.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE KERJOLY ET GOAS AR MOGN

Le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant net de 12 960 € T.T.C. est approuvé.

ECLAIRAGE PUBLIC DU PARKING DES FORGES

Le projet d'éclairage public du parking des Forges présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor est approuvé pour un montant de 14 520 € T.T.C.

PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2008 / DEMANDE DE D.G.E.

Le projet de renforcement des voies communales suivantes est décidé pour un coût de 133 331 € T.T.C. et le chantier est confié au Parc de l'équipement :

VC de Rubertel
VC de Rubertel à Kerliviou
VC de Guerzanguerit
VC de Koat An Drail
VC de Koat Huellan au carrefour de Park Loch
VC de le Harz vers Penker Disquay
VC du calvaire Kermoal au croisement de Pen an Vern / Stanguenat
VC de Logoray vers Kerlo Vraz au carrefour la Garenne
VC de la RD22 à la rivière Kerangoff (limite de la commune)
VC de Kerdonnad à Cosquer Philippe
VC RD8 au carrefour de Restigou
VC accès pisciculture Allée Coatmen
VC du carrefour du Honou au carrefour Kercadiou/Le Helloch
Accès de Roscaradec

L'EHPAD d

Le Foyer Logements de BOURBRIAC a ouvert ses portes en septembre 1977. Il s'est agrandi de 21 logements en octobre 1996.

Il est devenu EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) le 1er janvier 2006. C'est une convention signée entre le Président du Centre Communal d'Action Sociale (organisme gestionnaire de l'Etablissement), le Conseil Général et l'Assurance maladie qui a permis ce changement de statut.

L'objet de cette convention, signée après l'élaboration d'un projet d'Etablissement, est d'autoriser l'Etablissement à accueillir des personnes dépendantes. Des dotations du Conseil Général (APA : Aide Personnalisée à l'autonomie), et de l'assurance maladie apportent des moyens supplémentaires qui ont permis l'embauche d'une infirmière coordinatrice et de 5 aides soignantes supplémentaires, afin d'assurer une meilleure prise en charge des Personnes dépendantes.

Cette procédure de conventionnement a permis de repérer un certain nombre de besoins (aménagement des locaux existants, création de nouveaux espaces), de même qu'une nécessité de mise aux normes incendie du bâtiment le plus ancien.

Les travaux en cours actuellement résultent de cette démarche. Ils ont débuté le 17 septembre 2007 et se termineront au printemps 2009. Ils consistent en la mise aux normes incendie du bâtiment de 1977, la restructuration complète du rez de chaussée existant, la rénovation des salles d'eau, l'agrandissement de la salle à manger et la construction d'un nouveau lieu de vie et de 6 logements, sans augmenter la capacité d'accueil de l'Etablissement qui reste à 62 lits.

Les tarifs pratiqués actuellement :

- pour une personne seule : **44.15 €** par jour
- pour un couple : **63.94 €** par jour pour les 2 personnes.

Ces prix s'entendent tout compris, c'est-à-dire, soins infirmiers, lavage du linge, ménage de l'appartement, fournitures des produits d'incontinence...
Ne restent à la charge du Résidant que ses frais de coiffeur, pédicure, kiné, complémentaire maladie...

Les subventions :

- Côtes d'Armor Habitat (propriétaire des bâtiments) : 146 102,41 €
- Le Conseil Général : 206 102,41 €
- La CNSA (Caisse nationale de solidarité autonomie) : 547 410,00 €

Ces financements auront à terme un impact tout à fait bénéfique sur les futurs prix de journée, et permettront à l'Etablissement de rester dans la moyenne des prix pratiqués sur le département.

Le coût global de l'opération : 2 011 322 €.

e Koat Liou

Le Résidant conserve le médecin traitant de son choix.

Une Aide Personnalisée au Logement peut être attribuée en fonction des revenus (le maximum mensuel est actuellement de 322 €), et le recours à l'aide sociale à l'hébergement est possible (application du règlement départemental d'aide sociale).

L'EHPAD de Koat Liou évolue en permanence et s'adapte à la dépendance au fil des années : de 22 agents en 2001, l'Etablissement compte aujourd'hui 35 salariés permanents, auxquels s'ajoutent régulièrement des remplaçantes. La présence de nuit est assurée par 2 personnes, 1 agent et 1 aide soignante.

La moyenne d'âge des Résidants reste depuis plusieurs années autour de 84 ans alors que la moyenne d'âge des entrées frôle les 85 ans.

L'Etablissement travaille en relation avec le SAMAD pour le service de portage de repas à domicile. C'est à peu près 10 000 repas qui sont fabriqués chaque année par le Foyer et livrés par le SAMAD.

Le restaurant de l'Etablissement est ouvert aux retraités qui le souhaitent. Actuellement environ 10 personnes viennent régulièrement déjeuner au Foyer.

SALLE DES FORGES : REFECTION DU PARQUET

L'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres, réunie le 11 mai 2007, est Artimen Le Provost pour une somme de 33 742,50 € H.T.

SONORISATION / SALLE DES FORGES

L'acquisition de matériel de sonorisation en remplacement de celui qui ne fonctionne plus à la salle des Forges est confié à Dynamic Service pour un montant de 928.86 € H.T.

CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT

L'objectif est de créer un syndicat mixte environnement, qui va permettre aux collectivités locales du Goëlo et de l'Argoat de disposer d'un outil public en charge de leurs politiques environnementales en matière d'eau et de gestion de l'espace rural. Ce nouvel outil serait compétent sur les bassins versants de l'Ic, du Leff, du Trieux et des ruisseaux côtiers.

Le Conseil Municipal décide de transférer la compétence « animation, élaboration, mise en œuvre et suivi d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides, ainsi que la participation à l'aménagement et la gestion de certains espaces ruraux qui ont un impact sur la circulation de l'eau » à la communauté de communes de Bourbriac et se prononce favorablement pour l'adhésion de la communauté de communes de Bourbriac au syndicat. Il se prononce favorablement pour la création du syndicat mixte environnement du Goëlo et de l'Argoat,

CESSIONS DE TERRAINS

Le conseil municipal émet un avis favorable à la cession par la commune d'une surface de 78 m² de la voie communale de Tournemine, à M et Mme Laurent Le BIZEC, au prix de 11 € le m² et d'une portion du chemin rural n° 53 situé à Penvern à M et Mme FISH, au prix de 1.50 € le m².
L'ensemble des frais afférents à ces ventes sera à la charge des acquéreurs.

INFOS

Avant-PREMIÈRES

La Coopérative d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor Avant-PREMIERES accompagne les personnes qui veulent créer leur emploi mais qui ont besoin de tester leur projet en grandeur nature avant de se lancer dans la création d'entreprise. Avant-PREMIERES assure aux porteurs de projet un accompagnement individuel dans le cadre collectif et bénéficient de l'hébergement juridique fiscal et social au seln de la coopérative. La coopérative organise toutes les semaines des réunions d'informations collectives dans tout le département.
Si vous avez un projet d'entreprise et l'envie de l'expérimenter :
Inscrivez-vous par téléphone au 02-96-52-19-69 aux :

Réunions d'Informations collectives

Le deuxième Jeudi de chaque mois de 10h à 12h
dans les locaux d'Avant-PREMIERES - 43 A, rue de Brest - LANGUEUX

Le quatrième jeudi de chaque mois 10h à 12h
dans les locaux de l'ADIT à LANNION
(Agence de Développement Industriel du Trégor)

Celles-ci vous permettront de mieux connaître Avant-PREMIERES, son fonctionnement et d'obtenir ultérieurement un entretien pour la rejoindre et tester votre activité ou emploi.
Et pour en savoir plus. n'hésitez-pas à vous rendre sur le nouveau site de la coopérative.
www.avant-premieres.coop

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : COUP DE POUCE DE LA CPAM DES CÔTES D'ARMOR

La CPAM des Côtes d'Armor accorde une aide supplémentaire aux bénéficiaires de l'aide nationale pour une complémentaire santé (appelée aussi chèque santé) : ils peuvent obtenir 30% du montant national en plus.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, faites une demande auprès de la CPAM, vous y avez peut-être droit.
Renseignez-vous dans un accueil de la CPAM ou au 0820 904 179 (0,118 € 1 mn depuis un poste fixe).

	aide nationale accordée*	aide supplémentaire CPAM (30%)	total des aides
moins de 25 ans	100 €	**+ 30 €**	130 €
de 25 à 59 ans	200 €	**+ 60 €**	260 €
60 ans et plus	400 €	**+ 120 €**	520 €

*sous conditions de ressources

ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTÉ ?

Bénéficiez d'un examen de santé gratuit pour vous et votre famille !

Contrôlez votre taux de sucre dans le sang, vérifiez votre vue, votre audition... Si besoin, consultez un dentiste, passez un électrocardiogramme.

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de santé adapté selon votre âge***. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Accordez un moment à votre santé. Cela vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du centre d'examens de santé.

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

Pour obtenir une demande d'inscription, adressez-vous :
- au centre d'examens de santé de la CPAM
✆ 02.96.68.40.30 - fax 02.96.52.18.93
mail : ces.ameli@cpam-st-brieuc.cnamts.fr
internet : www.ameli.fr

- aux accueils de la Caisse primaire d'assurance maladie des Côtes d'Armor

Attention: cette offre concerne les assurés du régime général de sécurité sociale, n'ayant pas effectué d'examens de santé depuis moins de 5 ans.

Les assurés relevant du régime agricole et du régime des travailleurs indépendants doivent s'adresser à la caisse dont ils dépendent.

USB HAND BALL

Le Club

Le club qui fête cette année ses 14 ans compte à ce jour 96 licenciés garçons et filles à partir de 7 ans, classés en 6 groupes :
- école de hand (pour les moins de 9 ans)
- moins de 12 ans mixte
- 14 ans filles
- moins de 17 ans filles
- seniors garçons
- seniors filles.

22 licenciés filles et garçons en école de hand
14 licenciés en moins de 12 ans mixte
11 licenciés en moins de 14 ans filles
11 licenciés en moins de 17 ans filles
16 licenciés en seniors garçons
14 licenciés en seniors filles
8 encadrants et arbitres.

Saison sportive 2007/2008

- Les seniors filles accèdent en excellence après être desccendues la saison précédente en Honneur.
- 1ère année de création de la section masculine avec 16 licenciés hommes.

- Une forte augmentation des licenciés enfants (36 enfants de moins de 12 ans, soit 1/3 de l'effectif).

Animations organisées par le club

1er décembre 2007 :
Tournoi de hand avec le club de Plouisy pour récolter des fonds pour le Téléthon (somme récoltée : 450 €.

8 juin 2008 :
Tournoi de hand avec Plouisy : fonds récoltés : 596 €
soit environ 100 participants (joueurs) aidés des parents de licenciés pour la tenue des stands.

Tournoi du 3 août 2008 (4ème édition) :
Ouvert à tous sportifs ou non, licenciés hand ou non, à partir de 13 ans.
Équipe mixte de 5 joueurs.

Bureau

Président :	Marielle Charpentier 02 96 43 67 42
Vice-présidents :	Sébastien Ollivier-Henry Katell Le Nohaic
Secrétaire :	Audrey Philippe
Sec. adjointe :	Delphine Hamon
Trésorière :	Virginie Thoraval
Trés. adjointe :	Benjamin Antoine
Membres du C.A. :	15

USB FOOTBALL

L'association UNION SPORTIVE BRIACINE a été constituée en 1962, voilà 46 ans.
Au cours de ces quarante six années, son équipe fanion a surtout évolué en championnat de district, et il faut remonter à une trentaine d'années pour retrouver la dernière accession en championnat de ligue. C'est dire si la saison qui commence est importante pour le club, ses licenciés (environ 200 chaque année), ses supporters, ses dirigeants, ses bénévoles... et toute la commune.
Il ne faut pas oublier dans ce palmarès le très bon parcours réalisé en coupe du Conseil Général en 2007, avec une participation à la finale, de même que le titre de champion de 2ème division en 2006.
La saison qui vient de se terminer est également très satisfaisante, et s'est terminée sur les résultats suivants :

équipe A : première de son groupe sur toute la saison et accession en Promotion d'Honneur
équipe B : après une montée en 3ème division de district, elle termine quatrième de son groupe
équipe C : intéressante septième place
équipe Foot-Loisir : pas de classement dans ce groupe du vendredi soir
moins 18 ans : maintien en Division Supérieure
moins 15 ans : maintien en Excellence
moins 13 ans : maintien en Division Supérieure

Quant à l'Ecole de foot, elle permet aux enfants de se familiariser avec les règles du football, et leur propose depuis la dernière saison, une scéance d'entraînement supplémentaire le mercredi après-midi.

Saison 2008/2009

Le groupe de Promotion d'Honneur dans lequel va évoluer l'équipe A est connu. Il est constitué de 6 équipes costarmoricaines
(Grâces, Cavan, Ploubezre, Ploubazlanec, Lézardrieux et Bourbriac) et 6 équipes finistériennes (Roscoff, Berven, Plouescat, Carantec, Morlaix, St Pol de Léon).
L'objectif sera bien sûr le maintien pour ce retour en Ligue.
L'équipe B peut légitimement décider de pimenter sa saison par une envie de voir plus haut.
Les équipes C et Foot Loisir joueront tout d'abord pour le plaisir, et sans aucune pression des résultats.
Les équipes de Jeunes nous surprendront peut-être agréablement.
Voilà quelques saisons maintenant que l'Union Sportive Briacine évolue dans une spirale positive où chacun a son importance et apporte sa pierre à l'édifice. Joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters doivent continuer à avancer vers le même but : protéger et faire vivre pleinement le club grâce à une générosité de tous les instants, et un profond respect du travail de l'autre.

Ha Koad Deï Boulvriag!!!!!!!
Remerciements à Gilles pour ses vibrants
« Bro Goz Va Za Dou »

Bureau

Président :	René CALEDEC 02 96 43 43 99
Vice-Présidents :	Eric CORRIO, René GESTIN, François GUYOMARD
Trésorier :	Lucien LE QUERNEC
Trésorière adjointe :	Myriam DERRIEN
Secrétaire :	Nathalie GOUEVIC
Secrétaires adjoints :	Albert COATRIEUX Martine ROUE

Cotisations 2008/2009 :
Ecole de Foot : 30 €
Equipe Jeunes 13-15-18 ans : 40 €
Seniors vétérans et foot loisir : 45 €
(Les cotisations sont à régler en prenant votre licence)

LE CONSEIL MUNICIPAL EN PHOTOS

LE MAIRE

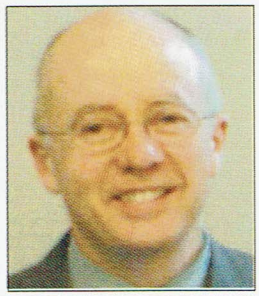

Yannick BOTREL

LES ADJOINTS

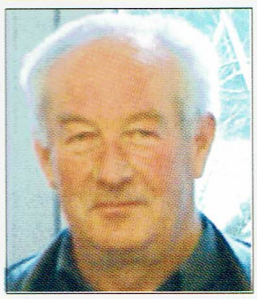

Daniel KERAVIS

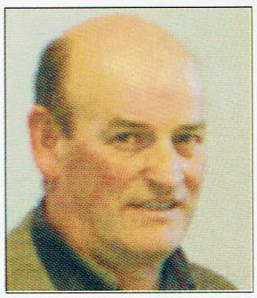

René LE LEPVRIER

Gwenaëlle LE GONIDEC

Guy CADORET

Jean-Jacques LE BLOAS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Sophie BRIEND

Chrstian DRONIOU

Jean-Yves GESTIN

Florence GUÉGAN

Claudine GUILLOU

Pierre HERVÉ

Pascal LE CAËR

Christelle LE COUSTER

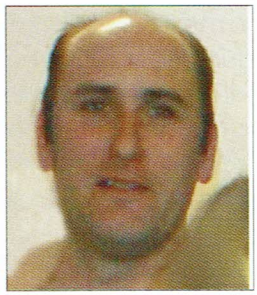

Nicolas LE COUSTER

Patrick LE FLOC'H

Audrey PHILIPPE

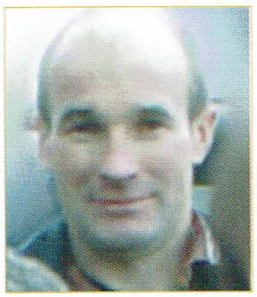

Loïc PRIDO

Christophe TANGUY

COMMISSIONS

FINANCES	Botrel Y., Cadoret G., Gestin J.-Y., Guégan F. Le Bloas J.-J., Le Caer P., Le Couster N., Le Floch P., Prido L. + Keravis, Le Lepvrier ; Le Gonidec
APPEL D'OFFRES	Botrel Y., Cadoret G. Le Bloas J.-J., Prido L. ***Suppléants*** : Le Couster N. Le Gonidec G., Le Lepvrier R., Keravis D.
TRAVAUX DE BATIMENTS ET CIMETIERE	Botrel Y., Cadoret G., Gestin J.-Y. ; Hervé P. ; Le Bloas J.-J. ; Le Floch P. Le Gonidec G. ; Le Lepvrier R. ; Prido L ; Tanguy C.
VOIRIE – ASSAINISSEMENT	Botrel Y. ; Droniou C. ; Gestin J.-Y. ; Le Bloas J.-J. ; Le Couster N. ; Le Floch P. ; Le Gonidec G. ; Prido L.
SPORTS - CULTURE – VIE ASSOCIATIVE	Botrel Y. ; Cadoret G. ; Droniou C. ; Philippe A. ; Prido L. ; Tanguy C. ; Hervé P.
SECURITE	Botrel Y. ; Cadoret G. ; Le Couster C.
ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE- TOURISME	Botrel Y. ; Briend S. ; Cadoret G. ; Droniou C. ; Le Caer P. ; Le Couster C. ; Le Gonidec G. ; Tanguy C. ; Guégan F. ; Philippe A.
INFORMATION	Botrel Y. ; Cadoret G. ; Droniou C. ; Guégan F. ; Guillou C. ; Le Couster C. ; Le Floch P. ; Philippe A.
PERSONNEL	Botrel Y. ; Droniou C. ; Guégan F. ; Guillou C. ; Le Bloas J.-J. ; Le Caer P. ; Le Lepvrier R.
URBANISME ET P.L.U.	Botrel Y. ; Briend S. ; Droniou C. ; Hervé P. ; Le Bloas J.-J. ; Le Couster C. ; Le Couster N. ; Le Gonidec G. ; Prido L. ; Le Lepvrier R.
VIE SCOLAIRE ENFANCE - JEUNESSE	Botrel Y. ; Briend S. ; Guégan F. ; Le Couster C. ; Le Gonidec G. ; Philippe A. ; Le Caer P.

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

C.C.A.S.	Botrel Y. ; Guégan F. ; Keravis D. ; Le Caer P. ; Le Couster C.
CAISSE DES ECOLES	Botrel Y. ; Briend S. ; Le Caer P.
COMMUNAUTE DE COMMUNES	Botrel Y. ; Guillou C. ; Prido L. ; Le Floc'h P. ; Guégan F. ***Suppléants*** : Le Bloas J.-J. ; Briend S. ; Droniou Ch.
SAMAD	Guégan F. ; Keravis D.
SYNDICAT DE KERAUFFREDOU	Le Lepvrier R. ; Cadoret G. ; Le Couster N. ; Prido L ; Tanguy C.
SYNDICAT DU COLLEGE	Le Gonidec G. ; Guillou C.
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	Keravis D. ; Le Floch P.
MISSION LOCALE	Guillou C.
C.A. du COLLEGE	Le Caer P.
C.N.A.S.	Le Lepvrier R.

Budget Communal 2008

Dépenses de fonctionnement : 1 812 366 €

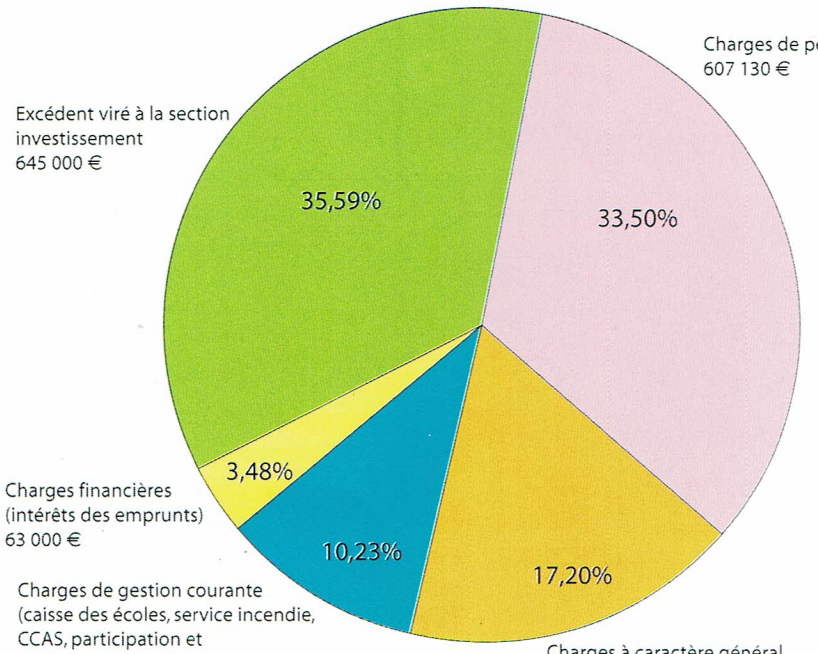

Recettes de fonctionnement : 1 812 366 €

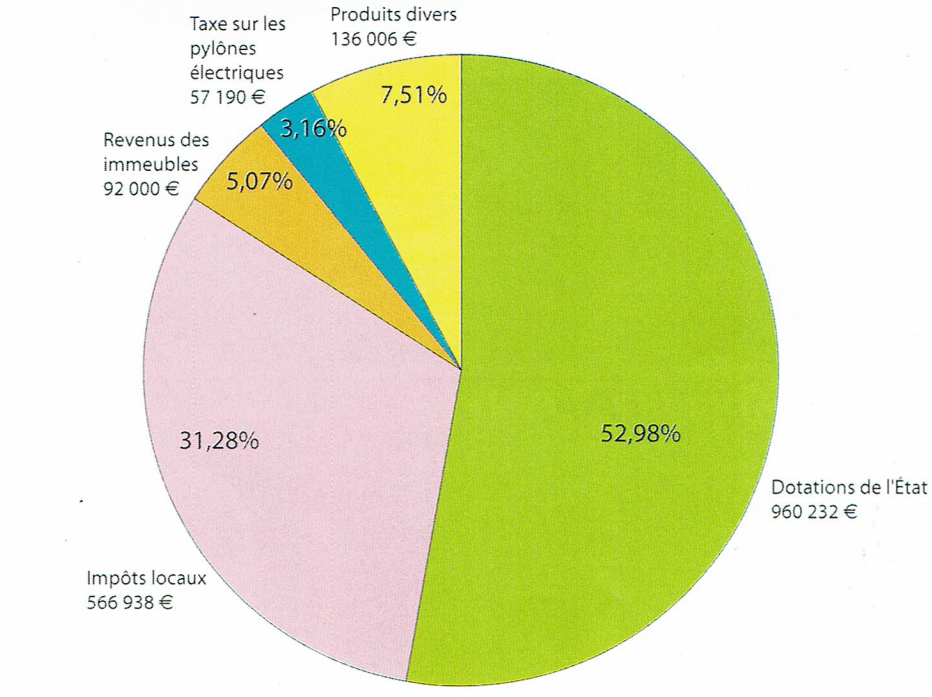

Budget Communal 2008

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Le budget proposé au vote du conseil municipal s'équilibre à 1 812 366 € en fonctionnement (+ 41 700 € par rapport au budget primitif 2007).
La section de fonctionnement dégage un excédent prévisionnel de 645 000 € disponible pour financer l'investissement.

Cet excédent est en diminution de 11 000 € par rapport à 2007 avec deux postes de dépenses en augmentation :
- les charges à caractère général : + 25 000 €
- les charges de personnel : + 24 000 €

Du côté des recettes les impôts locaux, les 4 taxes, progressent, à taux identiques, de 20 000 € à 566 938 €, et les dotations de l'Etat de 16 000 € à 978 000 €.
Au final l'investissement net sera de 1 051 000 € portant essentiellement sur :
- la voirie, l'extension de la cour de l'école primaire, le parking de la Salle des Forges et le revêtement provisoire du lotissement du Courjou : 383 000 €.
- les bâtiments communaux, la réfection des vestiaires douches de la salle omnisports, le parquet de la salle des Forges, des travaux sur l'école primaire : 109 000 €.
- L'urbanisme, les acquisitions afin de constituer une réserve foncière, plusieurs extensions de l'éclairage public etc. : 435 000 €.
- Diverses acquisitions de matériel pour les employés communaux dont une épareuse ainsi que la réfection de l'espace informatique de la bibliothèque et celui de l'école primaire pour 78 000 €.

Le conseil municipal a adopté le maintien des taux d'imposition au même niveau que celui des années précédentes.

Quant à l'emprunt, nécessaire afin d'équilibrer le budget, mais qui ne sera réalisé que s'il en était besoin, il sera de 39 100 €.
Dans cette hypothèse, la dette communale serait néanmoins en diminution de 121 900 € à 1316500 €.

TAXES	TAUX BOURBRIAC	MOYENNE DÉPARTEMENTALE (Chiffres 2006)
Taxe d'habitation	12.84	17.42 %
Foncier bâti	15.70	20.90 %
Foncier non bâti	68.43	68.67 %
Taxe professionnelle	13.40	(moyenne nationale) 15.80 %

Planning 2008 Salle de la Vallée des Forges

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
M	1		V	1		S	1	Repas	M	1		J	1		D	1	Bal
M	2		S	2	Repas	D	2	Bal	M	2		V	2		L	2	
J	3		D	3	Bal	L	3		J	3		S	3		M	3	
V	4		L	4		M	4		V	4		D	4	Bal	M	4	Don du sang
S	5		M	5		M	5	Don du sang	S	5		L	5		J	5	
D	6	Loto	M	6		J	6		D	6		M	6		V	6	
L	7		J	7	AG + Repas	V	7	AG + Repas	L	7		M	7		S	7	
M	8		V	8		S	8	Théâtre	M	8		J	8	Loto	D	8	
M	9		S	9	Repas	D	9	Théâtre	M	9		V	9		L	9	
J	10		D	10		L	10		J	10		S	10	Repas	M	10	
V	11	Vœux	L	11		M	11		V	11		D	11	Bal	M	11	
S	12		M	12	AG + Repas	M	12		S	12		L	12	Bal	J	12	Chorale
D	13		M	13		J	13		D	13		M	13		V	13	Chorale
L	14		J	14	Réunion	V	14	Repas	L	14		M	14		S	14	
M	15	Goûter	V	15		S	15	Loto	M	15		J	15		D	15	Bal
M	16		S	16	Repas	D	16	Bal	M	16		V	16		L	16	
J	17		D	17	Bal	L	17		J	17		S	17		M	17	
V	18		L	18		M	18		V	18		D	18	Bal	M	18	
S	19	Repas	M	19		M	19		S	19		L	19		J	19	
D	20	Bal	M	20		J	20		D	20		M	20		V	20	
L	21		J	21		V	21		L	21		M	21		S	21	
M	22		V	22		S	22	Théâtre	M	22		J	22		D	22	Bal
M	23		S	23	Repas	D	23	Théâtre	M	23		V	23		L	23	
J	24		D	24		L	24	Bal	J	24		S	24	Mariage	M	24	
V	25		L	25		M	25		V	25		D	25	Mariage	M	25	
S	26		M	26		M	26		S	26		L	26		J	26	
D	27	Bal	M	27		J	27		D	27		M	27		V	27	
L	28		J	28		V	28	Repas	L	28		M	28		S	28	Mariage
M	29		V	29	Répétition	S	29		M	29		J	29		D	29	Loto
M	30					D	30	Bal	M	30		V	30		L	30	
J	31					L	31	Cartes				S	31	Mariage			

FERMETURE POUR RÉFECTION DE LA SALLE

JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
M	1		V	1		L	1		M	1		S	1		L	1	
M	2		S	2	Mariage	M	2		J	2		D	2	Bal	M	2	
J	3		D	3		M	3	Don du sang	V	3		L	3		M	3	
V	4		L	4		J	4		S	4		M	4		J	4	
S	5	Mariage	M	5	Repas	V	5		D	5	Bal	M	5		V	5	Téléthon
D	6		M	6		S	6	Mariage	L	6		J	6		S	6	Téléthon
L	7		J	7		D	7	Bal	M	7		V	7		D	7	Bal
M	8		V	8		L	8		M	8		S	8		L	8	
M	9		S	9	Mariage	M	9		J	9		D	9	Bal	M	9	
J	10		D	10		M	10		V	10		L	10		M	10	
V	11		L	11		J	11		S	11		M	11	Repas	J	11	
S	12		M	12		V	12		D	12	Loto	M	12		V	12	
D	13		M	13		S	13	Mariage	L	13		J	13		S	13	
L	14		J	14	Mariage	D	14	Bal	M	14		V	14		D	14	
M	15		V	15		L	15		M	15		S	15	Repas	L	15	
M	16		S	16	Mariage	M	16		J	16		D	16	Bal	M	16	
J	17		D	17	Mariage	M	17		V	17		L	17		M	17	Don du sang
V	18		L	18		J	18		S	18		M	18		J	18	
S	19	Mariage	M	19		V	19		D	19	Bal	M	19		V	19	Arbre de Noël
D	20		M	20		S	20	Mariage	L	20		J	20		S	20	Loto
L	21		J	21		D	21	Loto	M	21		V	21		D	21	Bal
M	22		V	22		L	22		M	22		S	22		L	22	
M	23		S	23	Mariage	M	23		J	23		D	23	Bal	M	23	
J	24		D	24	Mariage	M	24		V	24		L	24		M	24	
V	25		L	25		J	25		S	25	Fest Noz	M	25		J	25	
S	26		M	26		V	26		D	26	Bal	M	26	Repas	V	26	
D	27		M	27		S	27		L	27		J	27		S	27	
L	28		J	28		D	28	Bal	M	28		V	28		D	28	Bal
M	29		V	29		L	29		M	29		S	29		L	29	
M	30		S	30	Mariage	M	30		J	30		D	30	Bal	M	30	
J	31		D	31	Mariage				V	31					M	31	Réveillon dansant

VOIR TARIFS LOCATION PAGE II couverture